

Vous avez maintenant le choix entre deux lecteurs Docteur Goyenvalle ou Docteur Mimouni ils ont chacun deux protocoles différents

Protocole Officiel pour lecture de la radio par le Docteur MIMOUNI

La radiographie de dysplasie de la hanche sera envoyée directement par le propriétaire de l'animal, à l'adresse suivante :

Docteur Philippe MIMOUNI
58 bd des Poumadères
32600 l'ISLE JOURDAIN
Téléphone : 05 62 07 15 40
Email : vetrepro@vetrepro.fr

La radiographie identifiée (voir identification de la radiographie ci-dessous) sera accompagnée de

1. L'attestation du vétérinaire certifiant qu'il a personnellement contrôlé le numéro de tatouage (ou le numéro de puce) et précisant les conditions de réalisation (Anesthésie Générale, Sédation) de la radiographie. Ce document ne doit faire état d'aucun résultat d'analyse du cliché.
2. Un chèque de 25 € à l'ordre du docteur Mimouni. En cas de refus de lecture, le chèque accompagné d'une lettre précisant le motif sera renvoyé avec la radiographie.
3. Une enveloppe grand format (identique à celle utilisé pour l'envoi), pré timbrée au tarif en vigueur et portant l'adresse de réexpédition du cliché et du certificat.

Identification de la radiographie

L'identification du cliché doit obligatoirement être photographiée au sein de l'émulsion lors de la prise du cliché, rendant ainsi l'identification indélébile et non modifiable, après développement de la radiographie. Cette identification peut se faire en utilisant des lettres ou des chiffres en plomb, un crayon de plomb, ou en glissant entre la cassette et la radiographie un papier sur lequel les différents éléments de l'identification ont été préalablement inscrits au crayon de bois.

Les mentions obligatoires à porter sur le cliché sont les suivantes

- Nom du chien et sexe
- N° d'identification et N° de LOF
- Race et date de naissance
- Mention droite (D) et gauche (G)
- Date de prise du cliché radiographique
- Nom et adresse du vétérinaire ou son numéro d'inscription à l'ordre

La lecture sera uniquement réalisée sur une radiographie correctement positionnée et identifiée. Au jour de la radiographie, l'animal doit avoir au moins 12 mois révolus. La lecture se fera suivant les critères retenus par la FCI et la SCC.

Protocole Officiel pour lecture de la radio par le Docteur GOYENVAL

La radiographie de dysplasie de la hanche sera envoyée directement au lecteur officiel du BCCF par le propriétaire de l'animal, à l'adresse suivante :

Dr GOYENVALLE Eric
Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes
Atlanpole – La Chantrerie
BP 40706
44307 NANTES Cedex 03

La radiographie identifiée (voir identification de la radiographie ci-dessous) sera accompagnée de :

1. Copie du pedigree
2. Attestation du vétérinaire certifiant qu'il a personnellement contrôlé le numéro de tatouage (ou le numéro de puce) et précisant les conditions de réalisation (Anesthésie Générale, Sédation) de la radiographie. Ce document ne doit faire état d'aucun résultat d'analyse du cliché. .
3. Un chèque d'honoraire à l'ordre du Dr Goyenvalle d'un montant de 25,00 euros par lecture. En cas de refus de lecture, le chèque accompagné d'une lettre précisant le motif sera renvoyé avec la radiographie.
4. Une enveloppe grand format (identique à celle utilisé pour l'envoi), pré timbré au tarif en vigueur et portant l'adresse de réexpédition du cliché et du certificat. L'absence d'enveloppe de retour va de pair avec la mise en instance de l'envoi correspondant. Toute enveloppe insuffisamment timbrée est réexpédiée sans rectification du timbrage, et fait donc l'objet d'une surtaxe.
5. Une enveloppe timbrée portant l'adresse : « Bearded Collie Club de France – Marie Claire MOREY, Le Serpoul 46330 CABRERETS » (pour enregistrement des informations dans la base de données du club).

Le certificat est transmis au Club, avec la photocopie du pedigree et l'attestation donnant droit au Club d'enregistrer et de publier le résultat. Pour les non adhérents, le Club demandera un chèque de 10 euros de frais de gestion.

Pour les clichés non accompagnés d'une enveloppe de réexpédition, ceux-ci seront conservés pendant un délai de 2 mois par le lecteur. Passé ce délai, ils seront détruits par ses soins.

Identification de la radiographie

L'identification du cliché doit obligatoirement être photographiée au sein de l'émulsion lors de la prise du cliché, rendant ainsi l'identification indélébile et non modifiable, après développement de la radiographie.

Cette identification peut se faire en utilisant des lettres et chiffres en plomb, un crayon de plomb, ou en glissant entre la cassette et la radiographie un papier sur lequel les différents éléments de l'identification ont été préalablement inscrits au crayon de bois.

Les mentions obligatoires à porter sur le cliché sont les suivantes :

- Nom du chien et sexe
- N° d'identification et N° de LOF
- Race et date de naissance
- Mention droite (D) et gauche (G)
- Date de prise du cliché radiographique
- Nom et adresse du vétérinaire ou son numéro d'inscription à l'ordre.

La lecture sera uniquement réalisée sur une radiographie correctement positionnée et identifiée. Au jour de la radiographie, l'animal doit avoir au moins 12 mois révolus. La lecture se fera suivant les critères retenus par la FCI et la SCC.

IMPORTANT :

Avant l'expédition veuillez vérifier la conformité de l'envoi. Aucune relance ne sera faite. Si après un laps de temps d'environ 4 semaines vous ne recevez rien en retour, nous vous recommandons de vous renseigner auprès du docteur GOYENVALLE afin de savoir si une pièce est manquante.